

Partenariat entre la SCP et Enedis

Dossier de la rÃ©daction de H2o
November 2023

La SociÃ©tÃ© du Canal de Provence (SCP) et Enedis signent un partenariat de 3 ans pour approfondir leur coopÃ©ration autour de la gestion des rÃ©seaux d'Ã©lectricitÃ©, en couvrant notamment la thÃ©matique des rÃ©seaux intelligents, et s'associent dans une approche commune de sensibilisation des publics aux EnR et Ã leur valorisation. Ce partenariat contribuera Ã atteindre les objectifs du SRADDET (SchÃ©ma rÃ©gional d'amÃ©nagement de dÃ©veloppement durable et d'Ã©galitÃ© territoriale) ainsi que ceux du Plan Climat rÃ©gional en matiÃ¨re d'Ã©nergie. Les actions envisagÃ©es dans le cadre de ce partenariat sont : la gestion contractuelle et le dÃ©veloppement des points de livraison de la SCP raccordÃ©s au rÃ©seau public de distribution d'Ã©lectricitÃ© ; la sensibilisation au dÃ©veloppement des EnR ; la collaboration, sur le pÃ©rimÃ¨tre de la SCP et dans le respect des missions lÃ©gales d'Enedis, dans le domaine des EnR et des rÃ©seaux intelligents ; le raccordement et le pilotage de bornes de recharge pour vÃ©hicules Ã©lectriques.